

ANNA CHOURY

« L'IA a les limites que l'humain lui donne »

Mathématicienne spécialiste de l'intelligence artificielle (IA), Anna Choury a cofondé en 2017 le consortium de chercheurs Maathics, pour travailler sur les notions d'éthique et de biais algorithmiques (la reproduction des anomalies sexistes, racistes, dans le résultat de l'algorithme). Elle est experte sur ces questions au sein du groupe Airbus.

Comment vous êtes-vous intéressée à la question des biais algorithmiques ?

● J'ai commencé ma carrière en tant qu'ingénieure de recherche en intelligence artificielle (IA). Dans ce cadre, mes collègues et moi faisions face à des défis techniques extraordinaires : faire rouler des voitures autonomes, inventer des solutions de e-santé... des choses jamais faites auparavant. Lorsque j'ai levé un peu le nez du guidon, en 2016, je me suis rendu compte des dérives sexistes et racistes que l'on a appelées « biais algorithmiques ». Cela a fait beaucoup de bruit dans la communauté scientifique car, avant cela, nous pensions que nous allions pouvoir nous affranchir des limites humaines. Pour tenter de répondre à cette problématique, j'ai cofondé, avec des chercheurs en intelligence artificielle, en droit et en mathématiques, le consortium Maathics, avec l'objectif de faire progresser la recherche permettant de détecter ces biais algorithmiques car, aujourd'hui, les outils permettant de le faire sont limités.



Ce biais était lié au fait que l'algorithme qui sélectionnait les CV avait été entraîné avec des profils de personnes employées dans l'entreprise, c'est-à-dire essentiellement des hommes blancs. L'IA en a conclu que sélectionner d'abord des candidats de sexe masculin était préférable. Un autre exemple est celui d'Apple Card, qui a donné lieu à un gros scandale aux États-Unis, lorsqu'on s'est rendu compte que l'algorithme accordait une limite de crédit systématiquement plus élevée aux hommes qu'aux femmes, ces dernières étant statistiquement plus précaires et à risque.

Cette prise de conscience a-t-elle amené à réduire la place de l'IA ?

● Non, nous avançons de plus en plus vers une utilisation massive de l'intelligence artificielle dans tous les domaines. Dans le recrutement notamment, les entreprises font appel à des prestataires externes qui proposent des fonctionnalités avancées comme l'analyse de micro-expressions du visage lors d'entretiens vidéo, sachant qu'en 2018 la reconnaissance faciale se trompait dans 30 % des cas sur les femmes de couleur. Aujourd'hui, les fournisseurs

de solutions de reconnaissance faciale affirment obtenir des résultats plus justes, mais il n'existe toujours pas de moyen reconnu pour certifier ou labelliser des systèmes d'intelligence artificielle.

Pôle emploi s'est doté d'une charte permettant une utilisation éthique de l'intelligence artificielle. Y a-t-il d'autres initiatives de ce type ?

● Pôle emploi a été dès le début très engagé sur ces sujets, Microsoft France également. L'Agence française de normalisation (Afnor) pousse pour la création de comités consultatifs au sein des entreprises afin de définir une vision stratégique de l'utilisation de l'intelligence artificielle qui ne soit pas purement opérationnelle. L'idée est de créer, au sein des entreprises et des administrations, des canaux de communication dédiés à ces sujets pour que les employés à tous les niveaux puissent faire remonter leurs inquiétudes éventuelles. Il est également important de développer une culture de la donnée et des biais, et d'informer sur les leviers pour lutter contre ces biais. À l'échelle européenne, des discussions sont en cours en vue d'une certification de l'IA qui serait applicable dans toutes les industries à partir de 2025.

La société civile s'est-elle également emparée du sujet ?

● C'est plus compliqué. Il y a des militants qui se sont engagés sur les questions liées à la reconnaissance faciale, en développant par exemple des techniques de maquillage pour tromper l'intelligence artificielle. Mais s'il existe beaucoup de groupes de travail menés par des entreprises, il y a encore peu d'actions citoyennes. L'IA impacte pourtant notre quotidien à tous, d'où l'importance, encore une fois, que ces questions ne soient pas abordées uniquement sous l'angle technique mais aussi par des sociologues, des philosophes, des représentants de la société civile. ●

Propos recueillis par Pauline Bandelier

● « L'ALGORITHME DE L'APPLE CARD ACCORDAIT UNE LIMITE DE CRÉDIT PLUS ÉLEVÉE AUX HOMMES DE MANIÈRE SYSTÉMATIQUE. »

En quoi les algorithmes sont-ils biaisés ?

● L'IA travaille à partir des données qu'on lui donne. Si ces données sont biaisées, les algorithmes le seront. Un exemple très connu de ces biais est celui d'Amazon, qui, il y a quelques années, a créé un outil fondé sur le *machine learning* afin de présélectionner des candidats sur des postes techniques. Or il s'est avéré que les femmes candidates étaient systématiquement moins bien notées.



Retrouvez cet entretien dans la rubrique « Débats » sur www.cfdt.fr